

→ Secrétariat général

Élection des représentants des USAGERS (étudiants)

Scrutin n°6 du mardi 25 novembre 2025

JE, SOUSSIGNÉ(E) (NOM, PRÉNOM) :

ÉTUDIANT(E) EN N° D'ÉTUDIANT :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :/...../..... À

ADRESSE :

.....
.....

TÉL. PORTABLE : COURRIEL :@etu.univ-nantes.fr

**DÉCLARE FAIRE ACTE DE CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS (ÉTUDIANTS)
AU CONSEIL D'INSTITUT**

DANS LE COLLÈGE DES USAGERS

SUR LA LISTE (NOM DE LA LISTE) :

Fait à Saint-Nazaire, le

(Signature)

Rappel : Les représentants étudiants sont élus pour un mandat de 2 ans. Les titulaires participent aux réunions, prennent part aux votes ou aux délibérations du conseil (au minimum 4 fois par an).

Le suppléant ne siège qu'en l'absence du titulaire.

N.B. : Joindre une photocopie de la carte d'étudiant (ou certificat de scolarité)